

Réf: Dossier N° 051796

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OEIL DU PROGRES D'AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 7011, Ilot
163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OEIL DU PROGRES D'AFRIQUE »

Objet : Distribution et vente de produits phytosanitaire, fabrication et vente d'engrais agricole, Bâtiment, travaux, public, Location et vente de véhicules, import-export, Divers

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 7011, Ilot
163

Dirigeant(s) : M KABORE ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04975 du 05/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33249/GTCA/RC/2021 du 05/11/2021

